

Planning des permanences - janvier 2018



Horaires d'ouverture :

- lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

La maison du département sera fermée vendredi 5 janvier.

PERMANENCES	JOURS ET HORAIRES
* ASSISTANTE SOCIAL DU CONSEIL GENERAL Mme TALON Valérie	Sur rendez vous préalable à la MSD d'Argentat au 05.19.07.82.01
* Marine COUZELAS, Conseil Départemental Corrèze Boost Jeunes Accompagnement des jeunes de 17 à 30 ans	Sur rendez vous préalable au 0.800.19.00.19
* INSTANCE DE COORDINATION DE L'AUTONOMIE du Canton de Mercœur Mme Nadine ALRIVIE	Vendredi 12 janvier de 14h à 16h Renseignements : 05.55.28.12.59
* SEPOL (Société pour l'Étude et la Protection des Oiseaux en Limousin) M. Mathieu ANDRE	<i>Les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30</i> <i>hors périodes de terrain et congés.</i> Renseignements : 07.82.81.30.16
* ADIL 19 Agence Départementale d'Information sur le Logement	Sur rendez-vous au 05.55.26.56.82
* MISSION LOCALE arrondissement de Tulle Mme Magali FLURA	Renseignements et rendez-vous au 05.55.26.92.21
* POINT INFO ÉNERGIE – CPIE de la Corrèze M. Pierre PEYRAT	Sur rendez-vous préalable auprès de Pierre PEYRAT au 05.55.20.88.96
SERVICES DISPONIBLES	JOURS ET HORAIRES
Espace Multimédia : 2 ordinateurs à disposition	<p>Maison du Département et de Services au Public de MERCOEUR</p> <p>05.19.07.81.25 lundi de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H30 vendredi de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30</p> <p><u>Espace multimédia ouvert pendant les permanences de la SEPOL</u> <i>Horaires de présence à confirmer auprès de M. André au 07.82.81.30.16</i></p>
Accompagnement pour les télé déclarations, consultations, inscriptions, suivi de dossiers ... : Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Caisse Primaire d'Assurances Maladies (CPAM), Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT), Pôle Emploi, MS, Impôts ...	
Bibliothèque : consultation sur place ou le prêt à domicile parmi plus de 1200 ouvrages disponibles (romans, policiers, bandes dessinées, revues, documentaires, espace jeunesse...).	
Salles de réunion : prêt gratuit aux partenaires et associations	
Bureautique : possibilité de photocopier/faxer/scanner des documents administratifs	
Autres renseignements	